

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### CANADA.

#### ORAISON FUNÈBRE (1)

**DE SA GRACE MGR. JOSEPH SIGNAY,**  
PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,  
DÉCÉDÉ LE 3 OCTOBRE 1850.

Prononcée, par M. l'Abbé E. A. TASCHEBEAU,  
dans l'Eglise Métropolitaine de Québec, le 7  
du même mois.

*Ego sum pastor bonus.*  
Je suis le bon pasteur.—(St. Jean, X, II.)

Il y a un voix que la mort ne peut éteindre, car, semblable à la voix de Dieu, elle anime le cendre et la poussière pour parler au cœur des hommes, et y porter la terreur ou la consolation.

L'homme juste et le pécheur sont également soumis à la loi portée contre tous les enfants d'Adam; *in morte morietis* (Genèse II, 7.) : mais quelle différence dans la voix qui, du fond de leur tombe, répond aux vivants ? Interrogez le pécheur, il n'exprimera que regrets et remords, fidèle écho de sa vie ! Le juste, au contraire, se réjouit. Sa voix douce et consolante, comme la vertu elle-même, jette sur les vêtements du deuil et sur la pompe funèbre un rayon de céleste espérance, et produit dans les âmes, je ne sais quel sentiment que l'on peut bien éprouver, mais que l'on ne saurait définir. Mélange de tristesse et de consolation ; douleur poignante et onction toute céleste : n'est-ce pas ce parfum divin composé par le Seigneur et enseigné à Aaron pour l'usage de son tabernacle ?

Hélas ! il l'a subi aussi cette loi de mort. Celui qui, depuis trente six ans, fut notre pasteur comme curé et ensuite comme évêque. Nous voilà rassemblés autour de sa dépouille mortelle pour lui rendre les derniers devoirs et implorer sur lui les miséricordes infinies du Dieu souverainement juste. O Dieu de bonté ! écoutez la prière de votre peuple... de votre peuple affligé, frappé dans ce qu'il avait de plus cher !

Douleur bien profonde et bien légitime que la nôtre ! Douleur bien capable de nous accabler, si le Dieu de toute consolation ne venait à notre secours. Permettez-moi, M. F., de vous dire avec St. Paul : *Non contristamini sicut et ceteri qui spem non habent* (1. Thess. IV, 13.) ; ne vous attristez point comme s'il n'y avait aucune espérance, aucune consolation pour vous.

Du fond de sa tombe, celui que nous pleurons nous fait entendre sa voix pour nous dire : Mes chers enfants, je suis le bon pasteur ! *Ego sum pastor bonus*. N'ai-je pas consacré ma vie entière pour vous ? *bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (St. Jean X). Le bon pasteur connaît ses brebis et il est connu d'elles, et ne vous ai-je pas connues ? *Cognosco oves meas et cognoscent me meae*. Ne vous attristez donc point ; comme ceux qui n'ont point d'espérance... je suis votre bon pasteur.

Voilà, M. F., ce qu'il nous dit du fond de son cercueil pour nous consoler.

Puisque l'obéissance et le respect ne m'ont point permis de laisser à un autre la douleur

(1) L'auteur espère qu'on lui pardonnera les nombreux défauts de cette oraison funèbre. Il n'ignore pas qu'il a omis bien des traits propres à faire ressortir davantage les vertus du bon pasteur, mais c'est une faute d'autant plus pardonnable que tout le monde peut aisément y suppléer. On donne ici des citations tel à peu près qu'il a été prononcé, le court espace de temps accordé à la préparation n'ayant pas permis de faire autre chose que des notes.

reusc tâche de vous parler en ce jour de deuil, je vais essayer, avec l'aide de Dieu, de monter que SA GRACE L'ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSIME MONSIEUR JOSEPH SIGNAY, PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, a réellement rempli les deux conditions que Jésus-Christ assigne au bon pasteur : 1<sup>o</sup>. donner sa vie pour ses brebis ; 2<sup>o</sup>. les connaître et être connu d'elles.

Sans doute je ne dirai rien que vous ne sachiez déjà ; sa vie entière, passée au milieu de vous, est présente à votre mémoire ; mais des enfants qui viennent de perdre un père chéri peuvent-ils s'entretenir d'autre chose que de l'affection et des vertus de ce père tendrement aimé ?

#### 1<sup>ère</sup>. PARTIE.

*Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.*  
Jésus-Christ voulant instruire ses apôtres de leurs devoirs comme pasteurs des âmes, leur disait : La plus grande marque de charité que l'on puisse donner, c'est de sacrifier sa vie pour ceux que l'on aime : *Majorem hanc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis*. (St. Jean XV, 13.)

L'histoire de l'Eglise nous offre l'exemple des apôtres et d'un grand nombre de pasteurs qui ont donné leur sang pour leurs brebis. On célèbre avec joie leur triomphe. L'Eglise les propose avec confiance à l'admiration de ses enfants et de ses ennemis ; parce que le martyre est le privilège exclusif de la véritable épouse de Jésus-Christ.

Mais il est une autre sorte de martyre qui, pour être moins apparente et non sanglante, n'en est pas moins méritoire devant Dieu, digue de l'éternelle admiration des anges et de la reconnaissance des hommes. C'est le martyre du devoir, par lequel une âme pénètre du sentiment de ses obligations, s'immole sans bruit et de ses propres mains au Dieu de son cœur, pour faire sa sainte volonté.

Jésus, ce modèle infiniment parfait de tous les chrétiens, et plus spécialement des pasteurs, voulut sanctifier ce martyre, le diviniser par son exemple. En entrant dans le monde, il dit : *Eccè venio ut faciam Deum, Voluntatem tuam* (Psaume XXXIX, 3.) Seigneur, je viens pour accomplir votre volonté. Votre loi sainte, qui doit être mon guide, je l'ai placée dans mon cœur comme sur un trône d'où elle me dirige en souverain : *Deus meus, volui et legem tuam in medio corolis mei*. (ibidem) Plus tard, avant de s'immoler sur la croix, ce même divin Rédempteur, dit à Dieu : O mon père ! voilà que j'ai accompli votre sainte volonté ; j'ai achevé l'œuvre pour laquelle vous m'avez envoyé dans le monde : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (5 Jean XVII, 4.). Il est vrai que je n'ai pas encore répandu mon sang pour les hommes, mais je leur ai manifesté votre adorable nom par mes paroles et par mes exemples : *manifestavi nomen tuum hominibus*. Le temps est venu, ô mon père, de me donner une grande récompense : *Nunc glorifica me, tu Pater, apud temetipsum*.

Oh ! oui, elle sera grande la récompense du pasteur qui aura, comme Jésus, pris la sainte volonté de Dieu pour le principe et la règle de sa vie ! Dieu lui dit comme au père des croyants : *Ego merces tua magna nimis* (Genèse XV, 1.) : je suis moi-même votre grand et très grande récompense.

Le bon pasteur qui veut imiter Jésus dans ce martyre, ne peut se résoudre à se séparer de son troupeau ; il veut toujours veiller sur lui, distribuer lui-même le pain de la vie, éloigner les loups ravissants, soutenir les faibles, protéger de son ombre utérine la veuve et l'orphelin, consoler l'affligé, donner à cha-

cun les conseils et les ordres nécessaires, à la jeunesse l'éducation chrétienne ; à l'âge mûr la nourriture solide de la crainte de Dieu, à la vieillesse le souvenir salutaire du jour et nuit. Sollicitude continuelle qui, jour et nuit brûle, pour ainsi dire, à petit feu l'âme du pasteur selon le cœur adorable de Jésus.

Or, M. F., qui d'entre vous, encore que tel était l'esprit de sacrifice de notre bon pasteur ?

Pendant qu'il était curé de Québec, c'était une chose extrêmement rare qu'il sortît des limites de sa paroisse, et seulement pour des occasions extraordinaires. Une raison suffisante même aux yeux de l'Eglise, ne lui paraissait pas toujours assez forte ; il lui fallait presque être forcé. Depuis sa promotion à l'épiscopat, c'est un fait constaté qu'il n'a pas quitté un seul instant les limites de son diocèse. Les saintes règles de l'Eglise permettent à un évêque de s'absenter quelquefois ; mais notre bon pasteur, en acceptant le joug de l'épiscopat, s'était enchaîné au milieu de son troupeau par les liens de ce zèle pastoral dont il voulait mourir martyr.

Où, M. F., ne l'entendez-vous pas du fond de son cercueil vous dire comme St. Paul : *Observo vos fratres, ego vincus in Domino* (Eph. IV, 1.) Mes enfants, moi qui ai été lié dans le Seigneur par mon amour pour vous, j'ai une grâce à vous demander : *dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis* ; cette grâce est toute pour vous ; mes enfants, si mon exemple peut faire quelque impression sur vous, marchez d'une manière conforme à la sainte vocation dont Dieu vous a favorisés !

Ce n'était pas par amour du repos qu'il observait une si parfaite résidence. Quel repos pouvait goûter sa grande âme si profondément pénétrée de ses devoirs et si fermement résolue de les accomplir ?

Sans cesse occupé de ce qui pouvait servir au maintien ou à l'accomplissement de la religion, il pouvait se glorifier, comme St. Paul, d'ignorer le monde et les choses qui sont au monde ; il n'avait de rapports avec le monde qu'autant que son devoir l'y obligeait strictement.

Mais, s'il ignorait le monde, c'était pour mieux connaître Jésus, le modèle qu'il voulait retracer en lui-même avant de le proposer aux autres. L'Écriture sainte et surtout les Épîtres de St. Paul, étaient sa lecture ordinaire dans les intervalles que lui laissaient ses nombreux devoirs. Il trouvait dans les écrits brûlants de l'apôtre des nations un modèle de ce zèle pastoral dont il cherchait à augmenter en lui-même les saintes ardeurs par un si noble exemple. Aucun de ses moments n'était perdu et ceux qui l'ont connu plus particulièrement rendent témoignage qu'il abhorrait l'oisiveté, même d'un moment. Il aurait cru dérober à son cher troupeau une partie de cette vie qu'il voulait lui donner tout entière. C'est ainsi que ce bon pasteur pouvait dire avec St. Paul : *Libentissimè impendam et superimpendam ipse pro animabus vestris* (II Cor. XII, 15.) De tout mon cœur, de toute mon âme, je me consacre, je m'épuise pour vos âmes.

L'aumône doit être un devoir bien facile et bien doux à une âme qui s'est donnée elle-même de cette manière. Aussi notre bon pasteur voulait-il que chacune des journées de son épiscopat fut sanctifiée par quelques secours distribués aux pauvres. Lorsqu'il le pouvait, il les donnait de ses propres mains avec cette joie et ce contentement qui ajoutent un nouveau prix à l'aumône, et l'accompagnaient toujours de quelque un de ces avis salutaires dont son cœur paternel était une source intarissable.

Le bon pasteur qui veut imiter Jésus dans ce martyre, ne peut se résoudre à se séparer de son troupeau ; il veut toujours veiller sur lui, distribuer lui-même le pain de la vie, éloigner les loups ravissants, soutenir les faibles, protéger de son ombre utérine la veuve et l'orphelin, consoler l'affligé, donner à cha-

Acun évêque de Québec n'a vu plus de exaltations fondre sur son troupeau. Elles sont encore présentes à votre souvenir, M. F., ces journées d'affliction, où une funeste épidémie revenant à trois reprises différentes, répandait partout la désolation et la mort. Le bon pasteur se tenait alors au milieu de ses brebis expirantes, lié par son amour à partager leurs dangers et leurs afflictions. Deux immenses incendies réduisent plus de la moitié de la ville épiscopale à n'être plus qu'un monceau de ruines fumantes ; à la nouvelle de ces malheurs, le cœur de notre pasteur, alors en visite, en est, comme il le dit dans une circulaire, *tout accablé* ! Mais, après les premiers moments donnés à cette douleur, il sent que son devoir l'appelle à autre chose qu'à des larmes stériles : il donne l'exemple de cette générosité qui ne compte jamais avec le malheur et s'identifie avec ses souffrances infortunées ; il témoigne la plus vive reconnaissance à ceux qui viennent à leur secours ; il regardait comme fait à lui-même ce qui était donné au plus petit d'entre ses enfants.

Les pauvres qui manquent de pain n'étaient pas les seuls objets de sa charité. Il y a un grand nombre de paroisses nouvelles et de missions où la pauvreté des habitants ne permet point d'acheter les choses les plus nécessaires au culte divin. Le bon pasteur consacrait chaque année une partie de ses ressources à leur donner les moyens d'entendre la sainte messe et la parole de Dieu. Et comme cette aumône avait toujours été particulièrement chère à son cœur, Dieu qui règle toute chose avec une bonté égale à son infinie sagesse permit qu'un des derniers actes de sa vie en fût l'exercice. Le jour même que notre bon pasteur tomba malade, un prêtre nommé à une paroisse nouvelle dépourvue de tout, alla lui demander quelque secours pour sa pauvre chapelle. Le bon pasteur lui donna un missel, disant d'un air triste : *C'est le dernier que je donne ; je n'en ai plus, et je n'ai pas le moyen d'en acheter d'autres*. Moins d'un quart d'heure après, comme si l'ange de la mort eût eu ordre de lui donner le temps d'accomplir ce dernier acte, cet ange avait passé sa main de fer sur la tête de sa victime, l'avait abattue à ses pieds, lui avait ôté toute connaissance, lui laissant seulement un souffle de vie qui devait bientôt s'éteindre !

O bon pasteur ! après avoir consacré tous vos instants à vos ouailles, vous être épuisé vous-même et avoir versé votre dernière goutte, vous ne pouviez plus supporter la vie ; il vous fallait donc quitter ce séjour de larmes où vous retenait seulement le désir du bien. Il est donc vrai de dire, M. F., qu'il a rempli la première condition que Jésus-Christ assigne à un bon pasteur ; considérons maintenant comment il a rempli la seconde.

#### 2<sup>e</sup>. PARTIE.

*Cognosco oves meas et cognoscent me meae.*  
Dans le style de la Sainte Écriture, le mot reconnaître signifie bien plus que cette science froide et stérile que le monde peut ainsi se vanter d'avoir. Il est dit, par exemple, que le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent : *Cognovit Dominus qui sunt ejus*. (II Tim. II, 19.) Or, qui doute que cette connaissance ne soit accompagnée d'un amour éternel et efficace ? Il porte ses élus dans sa main et sur son cœur ; il leur donne ses anges pour gardiens fidèles ; leur faire du mal, c'est *toucher à la prunelle de ses yeux* !

Tel est aussi le caractère distinctif de cette connaissance mutuelle que Jésus-Christ suppose entre le bon pasteur et son troupeau.

*Je connais mes brebis* : pas une n'échappe à

mon amour et à ma vigilance ; toute mon application est de donner à chacune ce qui lui convient.

*Mes brebis me connaissent* : je suis en sorte que toutes puissent entendre ma voix, considérer le chemin où je marche devant elles pour parvenir au bonheur ; leur docilité, inspirée par la confiance, est l'aimable lien qui les retient sur mes traces. *Antè eos vadit pastor et ovis illi sequuntur*. (St. Jean X, 4.)

Le bon pasteur que nous pleurons en ce jour, a-t-il connu ses brebis de cette manière ?

Tous les ans, au retour de la saison, il traversait, comme il le dit lui-même, *sa plus douce consolation* à porter dans les parties les plus éloignées de son diocèse les secours de son ministère. Là, il voulait tout examiner, tout voir par lui-même. Il annonçait dans chaque paroisse la parole de vie, et ensuite il disait comme le pasteur suprême : *Sinite parvulos venire ad me* (St. Marc. X, 14). Non vain François de Sales, il se plaisait à leur enseigner les premières vérités de la religion ; alors surtout se montrait dans toute son étendue cette charité toute paternelle dont son cœur était embrasé. Comme il savait captiver leur mobile attention, exciter entre eux une sainte émulation pour apprendre ! Il se faisait petit comme eux pour s'accommoder à leur faible intelligence ; il se rappelait alors que Jésus avait dit aux apôtres : *Nisi efficiamini sicut parvuli* (St. Math. XVIII, 3.). Il semblait avoir reçu une grâce toute spéciale pour rendre la vertu aimable, surtout aux petits enfants. Ceux qui ont assisté à ses catéchismes peuvent rendre témoignage à la vérité de mes paroles.

En pasteur éclairé, il savait que l'avenir de la religion dépend de la jeunesse. Aussi avec quel soin extrême ne voulait-il pas qu'on la formât ! Sans cesse il recommandait de lui inculquer les principes d'une foi solide ; il exhortait les curés, à rappeler souvent aux parents leurs importants devoirs ; visiter la plus modeste école était pour lui non-seulement une consolation, mais un devoir qu'il remplissait. Son cœur paternel saignait de douleur en apprenant la triste nouvelle du naufrage de quelque brebis. Oh ! alors, comme St. Jean, il eût couru jusqu'au fond des déserts pour ramener au bercail sur ses épaules, cet enfant infidèle à la grâce ! Avec quel intérêt ne s'informait-il pas des progrès et des espérances que donnaient les élèves des maisons d'éducation ! Quand il en rencontrait quelqu'un, il lui demandait son nom, son âge, sa classe, le nom de ses parents et de sa paroisse, et après cela il lui donnait avec effusion de cœur un avis admirablement proportionné à ce qu'il venait d'apprendre. Quelle félicité n'était pour lui de les voir ensuite marcher dans la voie des commandements de Dieu et se préparer ainsi un avenir de paix et de bonheur !

Mais qu'est-il besoin de paroles pour célébrer les louanges de cet ami de la jeunesse ? Au seul nom chéri de Nicolet, il me semble le voir tressaillir de joie au fond de son cercueil ; son cœur s'anime, sa main s'élève pour bénir encore cette maison qu'il appelait si justement *la sienne*. De même que sa dernière aumône avait été pour une pauvre paroisse, son dernier écrit fut pour la jeunesse qui reçoit son éducation à Nicolet. Il est vrai, l'ange de la mort ne lui a pas permis d'achever sa lettre, mais s'il eût fallu attendre la fin de ses bonnes œuvres, ce digne pasteur eût été immortel.

En voyant ce vaste et superbe collège, bâti en grande partie par ses pieuses libéralités, ne seriez-vous pas tenté de croire qu'il a été

### FRUITERON.

#### ANDRÉ LE VOYAGEUR.

(Suite.)

Plus loin, je m'aperçus que, dans un autre tribu, les Africains avaient leur sort à celui des anciens habitants. L'excès du malheur de ces pauvres gens avait produit une sorte d'indépendance ; ils pouvaient supporter leur sort. (1)

Dans d'autres contrées, j'en vis de plus malheureux encore. A la Guiano, je visitai un jour la cabane d'une pauvre métisse, fille d'une négresse et d'un indien ; elle réunissait les maux de ces deux races, l'esclavage et la pauvreté. Je lui demandai comment elle pouvait supporter son sort ; elle dit qu'elle songeait souvent à celui de ses parents, et que leur résignation lui donnait du courage.

Ma mère, me dit-elle, était une pauvre négresse amenée d'Afrique. Quand elle arriva dans ce pays, on l'accabla de travaux ; elle les aurait supportés comme tant d'autres ; mais on la frappa injustement, son cœur se révolta, et elle s'enfuit. Lorsqu'elle se trouva seule dans des forêts inconnues, elle commença à se repentir d'avoir pris une si prompte résolution : les fruits n'étaient plus ceux de l'A-

frique ; le cri des animaux l'effrayait. Elle s'assit tristement au pied d'un arbre, et songea à ce qu'il fallait choisir de la mort ou de l'esclavage ; la mort lui paraissait un moins dur supplice ; elle ne voulait donc point retourner sur ses pas ; elle errait à l'aventure, et cherchait à prolonger sa misérable existence, quand elle fut rencontré par des noirs marons qui faisaient leur séjour dans le fond de la forêt. Ils la secoururent, l'engagèrent à adopter leur manière de vivre ; elle se trouva heureuse d'être au milieu de ses anciens compatriotes, et se décida sans peine à les accompagner.

Il faut que cette liberté que vous nous ravissez ait de grands attrait, car la vie des noirs fugitifs est la plus dure que puissent mener des hommes. Quand les forêts stériles ne leur offrent aucun fruit, quand les animaux s'enfuient à leur approche, ils éprouvent toutes les horreurs du besoin ; car ils se décident rarement à cultiver cette terre, dont tous les fruits, s'il faut vous en croire, devraient vous appartenir. Sont-ils à la chasse, ils prétent sans cesse une oreille attentive ; souvent le bruit que produit l'animal timide qui s'enfuit leur fait craindre pour leur liberté.

Cependant cette existence paraissait supportable à ma mère, en comparaison de celle qu'elle avait menée parmi les blancs. Il y avait long-temps qu'elle partageait les périls de ses compagnons, quand un jour, comme elle cherchait des fruits dans la forêt, elle fut surprise par un parti d'Indiens qui l'emmenèrent, car c'est devenu un usage parmi ces

peuples de servir l'oppression : il est vrai que souvent ils n'obtiennent leur liberté qu'à ce prix. On n'osa point attaquer toute la tribu, mais il fut convenu entre ces barbares que l'on reconduirait ma mère à la ville. Sa jeunesse et sa beauté touchèrent le cœur d'un guerrier ; il parla pour elle, il peignit les supplices auxquels on allait la livrer. On lui répondit qu'avant tout il fallait tenir ses conventions avec les blancs, et que le bonheur de la nation y était attaché. Il répliqua que ce bonheur coûtait bien cher quand il fallait acheter aux dépens des moindres sentiments de pitié ; que pour lui, il savait préférer, quand il le fallait, la guerre avec les Européens.

Ma mère ne l'entendait point ; mais, à ses regards, elle vit bien qu'elle lui devait de la reconnaissance, et tâcha de lui témoigner combien elle en ressentait. Le voyage dura cinq jours, et durant ce court espace de temps, il employa les prières pour attendre ses compagnons. Ses prières étaient éloquentes, elles demandaient la liberté ; mais elles furent inutiles. Des présents étaient alors réservés à ceux qui ramenaient une esclave fugitive.

Ma mère fut donc rendue à son maître, et les châtimens recommencèrent. Ah ! combien depuis elle regretta ce genre de vie auquel on l'avait arrachée ! Mais il n'y avait plus alors pour elle de moyen de s'enfuir ; on lui attacha au cou, selon l'usage barbare de ces contrées, une chaîne à laquelle tenait une masse pesante de fer, qu'elle traînait en tous lieux. Au bout de six jours, l'Indien, qui avait fait

tous ses efforts pour l'arracher au supplice de l'esclavage, reparut dans les lieux qu'elle habitait. Il parla à peine le langage de nos oppresseurs, mais il lui fit comprendre qu'il était venu pour la délivrer ; elle lui montra tristement les liens qui la retenaient, et l'engagea à aller revoir ses forêts. Il y retourna ; mais une force plus grande que la liberté le ramena bientôt : le lendemain il reparut encore ; il souleva avec douleur ce poids, qui semblait attacher pour toujours ma mère à une terre d'esclavage, et il le reposa à terre avec un profond soupir. Ce soupir, c'était un adieu qu'il disait à sa patrie ; car il l'avait quittée sans compatriotes et ne quitta plus cette habitation. Tous les jours il venait dans les lieux où sa bien-aimée était condamnée à un pénible travail ; il lui apportait des fruits sauvages, qu'il partageait tristement avec elle, et le soir il l'accompagnait dans sa cabane, mais il la quittait bientôt, afin de ne pas être surpris par les commandeurs. Demain, disait-il, peut-être demain pourrons-nous fuir ; mais, le lendemain, les chaînes frappaient ses regards. Quoiqu'il ne pensât point à retourner dans sa tribu, il songeait au bonheur qu'il aurait pu goûter dans le désert avec une femme qu'il aimait ; il ne pouvait abandonner son premier espoir.

Six mois s'étaient écoulés, il commença à dépérir, et quand il ne se sentit plus la force de fuir, quand il eut perdu l'énergie de l'indépendance, il pensa qu'il pourrait finir sa vie dans les lieux qu'habitait ma mère ; il se vena à la servitude qu'embrassait quelquefois

les Indiens ; mais à chaque arbre qu'il abattait dans nos défrichés, il lui semblait qu'il enlevait à ses compagnons, une partie de leur liberté, et il versait des larmes amères en se tournant vers les belles forêts d'où il était venu. Ma mère l'engageait encore à fuir ; mais, au bruit de ses chaînes, il tressaillait, ses yeux se portaient avec effroi vers elle.

C'est ainsi qu'elle le vit mourir ; elle l'enterra de ses propres mains ; elle plaça, selon l'usage du pays, des fleurs et des fruits sur sa tombe de verdure ; elle y déposa aussi les armes du guerrier.

C'est le lieu qu'elle choisissait autrefois pour accomplir la tâche qu'on lui donnait chaque soir. Tandis que le fuseau tournait sous ses doigts et que mes regards suivaient tous ses mouvements, elle chantait : les souvenirs se réunissent dans sa mémoire ; elle célébrait et la patrie et les forêts, asile de la liberté, et l'amant qui leur avait préféré sa tendresse. Si quelque compagnon de son esclavage passait en ce moment, et que sa voix exprimât la gaieté, il se taisait tout-à-coup, et ne trouvait plus que des accents plaintifs. Bientôt ses chants furent répétés dans toutes les habitations dalentour : c'est ainsi que je les ai appris ; car ma mère n'a point assez vécu pour me les répéter.

Née dans l'esclavage, je suis devenue esclave à mon tour ; mais, fille d'un Indien, je porte dans mon cœur l'amour des forêts et l'horreur pour ces travaux inutiles auxquels on nous condamne ; fille d'une Africaine, j'éprouve le tourment de ne pouvoir connaître

(1) Les Caraïbes noirs, descendant des nègres et des Américains.

Élevé par une main royale? C'est que la charité est véritablement la reine de toutes les vertus; elle seule peut inspirer de si grandes choses et les exécuter. Le cœur qu'elle remplit est bien ce cœur magnifique dont parle la Sainte Ecriture: Cor splendendum (Eccel XXX. 27).

Tout en s'appliquant ainsi à connaître et à diriger la jeunesse, il ne négligeait point ceux qu'un âge plus avancé rend les dépositaires de l'autorité dans la famille. Dans toutes les paroisses où il a été curé, il connaissait parfaitement, non seulement les familles, mais les individus. Les paroissiens de Québec peuvent rendre témoignage à nos prières. Devenu évêque, une connaissance aussi établie de son vaste diocèse ne lui était ni nécessaire, ni même possible, et néanmoins il n'avait jamais cessé de s'occuper de son peuple.

Connaissait-il ses brebis, ce bon pasteur? Connaître les hommes, hélas! qu'est-ce autre chose que d'avoir approfondi leur misère, leur faiblesse, les dangers sans nombre qu'ils courent, et le besoin continu et absolu qu'ils ont du secours divin? Le bon pasteur doit donc être, comme Moïse, toujours sur la montagne, les yeux et les mains élevés vers le ciel pour en faire descendre sur Israël le secours et la victoire.

Celui pour qui nous prions savait parfaitement que c'est en vain que les hommes font tous leurs efforts, si Dieu ne donne sa bénédiction à leurs travaux. (Psaume CXXXVI. 1.)

Il avait donc placé sa confiance en celui qui règle tout sur la terre avec bonté et suavité. Il demandait tous les jours avec effusion de cœur de grands secours pour le salut de nos âmes, des lumières pour nous éclairer, et des grâces miséricordieuses pour nous sanctifier tous. Prosterné devant les saints tabernacles, il conjurait le père des miséricordes de bénir les efforts de son zèle, et d'inspirer les vœux et les soupirs de son âme, pour faire descendre sur nous, M. F., les trésors de la bonté divine. Avec la connaissance particulière qu'il avait de chacun de nous, il ne manquait pas de demander aussi les grâces spéciales dont nous avons besoin.

Qui ne sera profondément touché de ce langage? avec quelle tranquillité il envisage le terme de sa carrière! Ah! c'est qu'il avait été pour lui une carrière de travail et de fatigue, et qu'il espérait bientôt trouver dans le sein de Dieu de quoi réparer ses forces épuisées pour son amour!

Accablé par les années, continue-t-il, succombant sous le poids de nos infirmités, nous ne pouvons plus (c'est-à-dire le pouvoir qui man- quit, non la volonté) nous en pourvoir plus de "ployer pour l'intérêt de notre cher troupeau, cette vigilance active qui encourage toutes les bonnes œuvres et prévient les obstacles, cette énergie patiente qui surmonte les difficultés, et enfin cette constance douce et puissante qui conduit toute chose à ses fins, dans la paix, la charité et suivant les vues du Seigneur."

Ainsi, M. F., parle le cœur d'un véritable pasteur. En nous rendant compte de ses motifs, il montre comment il envisage ses devoirs... attention constante, vigilance active, énergie patiente, douceur, paix et charité dans Jésus-Christ... n'est-ce pas là, M. F., sa vie pastorale toute entière pointée par lui-même?

Avais-je raison de l'appeler le bon pasteur dont Jésus-Christ nous donne l'idée dans l'Evangile?

Hélas! il a cessé de marcher devant nous dans le sentier qui doit nous conduire de cette vallée de larmes à la montagne de la Jérusalem céleste. Cette appareil funèbre dit à tous les regards que notre bon pasteur nous a quittés; un voile lugubre couvre nos têtes, et nos yeux, baignés de larmes, ne rencontrent que les signes du deuil! Ah! si les juifs pleuraient pendant quarante jours Judas Machabée qui les avait conduits à la victoire, et firent retentir partout les accents de la douleur, combien plus ne pleurerons-nous pas celui qui, pendant si longtemps, fut notre guide et notre bon père!

Encore une fois, M. F., tout en nous livrant au sentiment de cette trop juste douleur, gardons-nous de cette exès qui pourrait faire croire que nous sommes sans espérance.

Non contrist-mini sicut et ceteri qui spem non habent. (I. Thess. IV. 13).

Lui-même nous invite à cette consolation en nous disant: Je suis le bon pasteur, pourquoi pleurez-vous sur moi? Il est vrai, la terre réclame ma dépouille mortelle, ma bouche glacée par la mort ne vous parlera plus, ma main desséchée ne pourra plus bénir, mais mon amour pour vous me suit dans ce séjour où Dieu m'a appelé du milieu de vous en me disant: Ego ero mercus tua magna nimis (Genèse XV. 1.); je serai moi-même votre très grande récompense. Et d'ailleurs ne vous ai-je pas laissé un autre moi-même pour conduire à ma place? Je l'ai choisi devant vous, Dieu, pour être désormais votre guide, votre pasteur et votre père; cette affection que vous m'avez témoignée, donnez-la lui tout entière.

O Monseigneur! qui désormais serez notre guide, notre pasteur et notre père, en la place de celui que Dieu a voulu récompenser, nous attendons de vous, après Dieu, la consolation en ce jour de tristesse. La confiance dont il vous honora justifie la nôtre. Déjà nous sommes accoutumés à recevoir de votre bouche la parole de vie; le titre d'archevêque dont vous serez bientôt revêtu n'ajoutera rien à notre respect et à notre amour qui vous sont si pleinement, si justement acquis. Ah! si l'affection et la docilité des ouailles peuvent alléger le redoutable fardeau de l'épiscopat, votre peuple et votre clergé vous promettent l'un et l'autre. Vous serez notre lumière, en la place de celle qui s'en épuise pour nous, nos regards seront tournés vers vous pour la recevoir. Vous être notre père, ne faut-il point que nos cœurs ne fassent plus qu'un seul cœur avec le vôtre?

Et vous tous, M. F., en ratifiant ces sentiments dont je viens de me rendre l'interprète en votre nom, n'oubliez pas que si la douleur doit être tempérée par l'espérance, l'espérance à son tour doit être tempérée par la crainte de cette justice infinie devant laquelle les astres du firmament ne sont point sans tâche. (Job. XXV. 5.)

Si j'avais à parler à un peuple qui eût moins connu et apprécié le cœur paternel de son bon pasteur, j'aurais bien des motifs de charité, de reconnaissance à faire valoir en ce moment, pour vous engager à mêler vos ferventes prières aux larmes sincères que vous répandez sur sa tombe. Je me contenterai de vous lire quelques lignes de son dernier mandement... lui-même va vous parler... c'est son adieu.

"N. T. C. F., si notre amour pour vous, si nos longs travaux, si nos conseils ont pu être gravés au fond de vos cœurs, nous vous demandons en retour d'adresser au ciel des prières ferventes pour qu'il daigne oublier nos erreurs de fragilité humaine pendant le cours de notre épiscopat, et nous préparer un lieu de repos dans les célestes demeures."

Qui d'entre nous, M. F., lui refusera le secours de ses prières? Il est dit de Jésus-Christ qu'ayant aimé les siens, il voulut les aimer jusqu'à la fin: In finem dilexit eos (St. Jean. XIII. 1.); ce bon pasteur qui sollicite en ce moment vos suffrages, vous a aimés aussi jusqu'à la fin. La dernière pensée de son esprit, le dernier désir de son âme, a été pour nous, M. F. Car après s'être ainsi recommandé à vos suffrages, il laisse échapper de son cœur un touchant adieu, cette bénédiction paternelle dont je vais vous donner lecture. Son dernier mandement se termine ainsi:

"Puissé ce Dieu de miséricorde vous protéger toujours dans votre exil sur cette terre, vous diriger constamment par sa lumière dans le chemin de la vraie foi, vous bénir et enfin et vous consoler dans les liens de la paix et de la charité."

O Jésus! qui venez d'être immolé sur cet autel, accordez au bon pasteur de votre peuple suppliant et affligé, ce lieu de repos, de rafraîchissement et de paix que vous avez mérité à tous les hommes par votre douloureuse passion et votre sainte mort.

O Marie! protectrice de cette église, où notre bon pasteur a reçu le saint baptême, où il s'est assis pour la première fois au banquet divin, où il a reçu les saints ordres et l'onction pontificale, où sa dépouille mortelle va reposer en attendant la résurrection; ô Marie!

protectrice de ce peuple devenu orphelin, accordez à notre père le secours de votre toute-puissante intercession.

Anges et Saints du ciel, unissez vos prières aux nôtres, pendant que nos cœurs oppressés par la douleur, diront en gémissant: Requiem aeternam dona ei, Domine et lux perpetua luceat ei.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 18 OCTOBRE 1850.

Plusieurs articles destinés pour ce numéro sont inévitablement remis faute de place.

Après avoir cité un acte sanguinaire du maréchal Haynau, qu'il qualifie à ce sujet de férocité d'enseigne du trône et de l'autel, l'Aréopage, émettant une impulsion de sa philanthropie, ajoute que "ce monstre est digne de la sympathie des Melanges Religieux de cette ville qui se sont indignés du juste et exemplaire traitement que lui ont infligé les habitants de Londres!"

Est-il vrai qu'étant indigné du traitement subi par le général Haynau à Londres, nous ayons, par là, exprimé quelque sympathie en sa faveur?—La-dessus nous n'avons fait que reproduire la pensée du New-York Freeman's Journal qui en cette occasion faisait écho à la censure exprimée par deux ou trois organes influents de la presse anglaise sur la conduite des employés de la distillerie Perkins et cie. envers le maréchal Haynau; conduite signalée par ces journaux comme attentatoire aux lois de l'hospitalité, aussi bien qu'à la dignité du caractère anglais et aux notions les plus élémentaires du droit commun parmi les peuples civilisés.

Nous déclarons sans hésiter que ce sentiment est aussi le nôtre. Mais il y a loin de notre manière de voir sous le rapport de la légalité ou, si on le veut, de la justice d'un procédé de cette sorte, à la sympathie que font de nous attribuer l'Aréopage pour l'homme qui en a été la victime. L'espèce de logique qui peut conduire un journal à tirer de pareilles inductions ne doit point faire fortune auprès des personnes capables d'en apprécier le ridicule.

Cette réserve faite, nous devons rappeler à l'Aréopage qu'en insérant dernièrement dans nos colonnes la traduction d'un article très virulent du Willmer's and South European Times, contre le général Haynau, nous avons dit que si les atrocités reprochées à ce chef militaire étaient constatées, la postérité le mettrait "au rang des cannibales altérés de sang humain." Dans l'hypothèse du vrai, nous avons jugé la conduite du général autrichien, non à la manière de ceux qui ne règlent leurs opinions sur les hommes et sur les choses que d'après leur point de vue politique ou leur convenance personnelle, mais selon la différence naturelle entre humanité et barbarie. Ce procédé de notre part devait être agréable à l'Aréopage; en effet, il ne présentait qu'un seul côté de l'affaire, la condamnation du féroc autrichien.

Mais nous n'en sommes point demeurés là. Nous sentions qu'un journaliste en pareille occurrence, ne doit pas accumuler sur une tête ennemie toutes les accusations et toutes les flétrissures sans permettre la justification, quelle qu'elle soit, dans l'intérêt de la vérité et de la justice historiques. Il y a un revers à toute médaille et les actes du général Haynau pouvaient avoir une autre cause que celle d'une férocité instinctive, n'être que l'effet de représailles etc. Nous avons donc publié en regard des excès de rigueur dont on lui faisait autant de crimes, le récit d'executions capées ordonnées par le conseil de guerre des Magyars sous des circonstances qui ne les légitimaient aucunement. Ces faits, parce qu'ils incriminent les insurgés hongrois, en appartenant-ils moins à l'histoire?

Ainsi, pour avoir cru que les mauvais traitements infligés à Haynau étaient contraires à

l'ordre dans un Etat (dont nous sommes une colonie) où le plus léger assaut sur la personne est puni d'une amende, nous sommes coupable du moment que l'Aréopage approuve l'assaut sur la personne, et la violation de cette hospitalité traditionnelle dont tout anglais et tout peuple doivent être jaloux. Nous avons exposé quelques traits d'inhumanité qui ternissent un peu la glorieuse insurrection de Hongrie, et l'Aréopage s'irrite de ce qu'en accueillant les censures dirigées contre le général Haynau, nous prouvons que ses adversaires n'étaient pas eux-mêmes des modèles de clémence et d'humanité. La naïveté saurait-elle aller plus loin?

Nous oublions la partie de cette paraphrase de l'Aréopage qui nous est personnelle. Cette férocité est prodigieuse de rapprochements compliqués: celui qu'elle vient d'essayer entre nous et le militaire autrichien, se reconnaît à l'air de famille. Ce sont là de petits traits d'écouler qui ne sont pas encore maîtres de leurs thèses, et qui, avec cela, n'ont pas la bonne foi de le reconnaître. Passe encore pour la crudité des allusions, tant qu'elle demeure au niveau de leur valeur intrinsèque.

Ordination.

Dimanche dernier, pendant la grand-messe, dans la cathédrale, Mgr. de Montréal a couronné la Prétrise à M. Paul Le-Blanc. Le nouvel ordonné doit demeurer à l'Evêché.

DIOCÈSE DE BYTOWN.—Le dix du présent mois a été chanté dans la cathédrale de Bytown un service solennel pour Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec. Une assistance nombreuse de fidèles missaient leurs prières avec celles du clergé de la ville, pour le repos de l'âme de l'illustre et vénérable pontife.

Les Pères du Concile National d'Irlande ont été unanimes à condamner les nouveaux Collèges du Gouvernement. On dit que le Primat ira lui-même à Rome pour soumettre les décrets du Concile à l'approbation du St. Siège. Les Evêques ont adressé à leurs ouailles une Lettre Pastorale dans laquelle ils font connaître leurs vues en termes généraux. L'établissement immédiat d'une Université Catholique Irlandaise a été unanimement résolu.

La principale maison des Frères des Ecoles Chrétiennes est à Paris. En France, les Frères donnent l'instruction gratuite à plus de deux cent mille enfants pauvres.

Mgr. Naker, Evêque de Nab-Kund-Keriatim, près du Mont Liban, est arrivé à Londres, recommandé par la Propagande, pour recueillir des aumônes afin de rebâtir son monastère et sa Cathédrale brûlés pendant les désastres de la dernière guerre.

Le 30 septembre, un Service Solennel fut chanté dans la Cathédrale de Halifax, par l'Evêque et le Clergé, pour le repos de l'âme de Dame Mary Power, morte depuis environ un mois.—Mme Power était la mère de feu Mgr. l'Evêque de Toronto, et jouissait d'un respect universel pour ses vertus et sa vie exemplaire. Avant que les restes fussent déposés dans le Cimetière de Holy-Cross, l'Evêque, assisté par le Clergé de la ville, voulut faire la cérémonie des obsèques funèbres.

NOUVELLES D'EUROPE. PAR L'AMERICA.

L'America est arrivé à Halifax le 15. Les nouvelles politiques ne sont pas importantes. Les hostilités recommencent avec vigueur entre les Duchés. Une dépêche télégraphique annonce que

l'Archevêque de Turin et celui de Cagliari, en Sardaigne, ont été condamnés à l'exil, et qu'on leur aurait embarqués pour Civita Vecchia. Nous attendons nos journaux d'Europe pour plus ample information.

ALLEMAGNE.—Des notes acrimoniennes s'échangent encore entre la Prusse, l'Autriche, et l'Allemagne, etc. Les affaires sont aussi compliquées que jamais.

AUTRICHE.—On rapporte que lord Palmerston s'est rendu auprès du roi de Prusse pour insister à ce que les habitants du Holstein missent bas les armes, et pour offrir une flotte anglaise pour bloquer le Keil.

Californie.

M. V. Beaudry écrit à l'Aréopage en date du 1er septembre.

Le Vapeur "Colombus" est arrivé le 4 août ayant à son bord, MM. le Dr. Gariépy, Baptiste Vallé, Joseph Beauvais, Joseph Boucher, Rémi Beauvais et M. Antoine Goyet. Ce dernier est mort à l'hôpital de San Francisco, des fièvres de Panama.

La barque "Lota" est arrivée le 14 août ayant à son bord les messieurs canadiens suivants:—MM. Théophile L'Espérance, G. Barrette, E. Sauvageau, P. Chank, Onésime Messier, Julien Sénécal et C. Onimet.

M. Joseph Guerin est mort pendant la traversée, à bord de ce vaisseau, des fièvres. M. J. Patenaude est mort des mêmes causes et de la même manière.

M. J. D. E. Cofeman de Belleville, H. C. est aussi mort de la même manière et à peu près en même temps.

J'ai de plus la douleur de vous annoncer la mort de deux canadiens, qui sont décédés aux mines, quelques temps après leur arrivée. Ce sont MM. Hugue DeMartigny, mort à la Rivière à la Plume et M. Théophile Langlois mort à Middle Fork, cent milles plus haut que Sacramento.

Il y a actuellement plus de soixante Canadiens à San Francisco dont la plus grande partie se prépare à partir, pour aller aux mines, sous peu.

TRIBUNAUX.

MONTREAL.

COUR CRIMINELLE DU BANC DE LA REINE.

Séances des 15 et 16 octobre 1850.

Un garçon de 16 ans, nommé Lafontaine dit Bienvenue, accusé de larcin conjointement avec son frère, plus vieux, à ce qu'il paraît d'une année, s'avoue coupable, l'autre plaidant "non coupable."

Une accusation de meurtre est produite contre Thomas Fleming. Sur l'appel des jurés, il s'en trouve quatre qui, comptant parmi ceux qui la défense n'a pas récusés, n'entendent pas l'anglais. L'avocat de l'accusé, M. Johnson, fait motion pour un tirage supplémentaire de jurés; ce que la cour permet; mais le sheriff observant que cette opération exigeait un sacrifice de temps, l'on remet à jeudi (17) l'instruction de cette affaire.

LA REINE VS A. LACOSTE DIT LANGUEDOC.

La cause qui se présente ici sur le rôle des accusateurs a déjà eu quelque retentissement en dehors du tribunal: il s'agit de la mise en jugement de Antoine Lacoste dit Languedoc, journaliste, prévenu du meurtre de Jean Baptiste Lamoureux, son maître, événement qui remonte au mois de juillet 1849.

M. Drummond soutient l'accusation. M. Kerr occupe pour la défense.

Nous allons rapporter dans leur ordre naturel les circonstances qui ont précédé ou suivi la perpétration du crime, en les puisant dans les dépositions des témoins à charge: Charles Blais, Marguerite Marie, veuve de Jean-Baptiste Lamoureux, Antoine Lamoureux, son fils, Antoine Lamoureux, beau-frère de la victime, Alfred Daigneau, Jean-Baptiste Lamoureux et autres.

A l'époque du 25 juillet 1849, Antoine Lacoste dit Languedoc était, depuis neuf jours, dans l'emploi de Jean-Baptiste Lamoureux, à

mon autre patrie. Cette contrée, je la déteste; car je suis le fruit de l'amour de deux êtres qui n'auraient jamais dû se rencontrer. Je n'appartiens à aucune nation, et mes semblables, dispersés en tous lieux, ne pourront jamais se réunir. Oui, oui, je le sens par mon exemple, de deux races proscrites, il ne peut sortir qu'un infortuné, sur lequel se rassemblent leurs maux.

Quand elle est achevée ce récit, je trouvais à peine des expressions pour la consoler. Je sentis qu'il y a des êtres si malheureux, qu'on ne doit point leur faire connaître la pitié, et qu'il est imprudent de les plaindre.

Je m'éloignai de ce pays pour retourner en Europe. L'avocat qui s'éleva pour quelque joie, en songeant que j'allais revoir un pays où des châtimens cruels ne suivaient pas

Marie! elle m'excusera, dès qu'elle m'aura revu.

Les hommes de mer comptent sur les éléments comme les autres sur le sort; on espère toujours qu'ils se ront favorables, même quand on a tout fait pour les trouver contraires. Nous devions rencontrer les vents de l'équinoxe à notre retour; et l'on eût dit, à voir la gaîté de nos matelots, que l'alisé enflerait toujours nos voiles.

Quand nous approchâmes des parages de l'Afrique, les orages se succédaient rapidement. En voyant les vagues furieuses qui se brisaient contre le bâtiment, tout le monde se rappela qu'on était parti un vendredi. Bientôt le découragement s'empara de l'esprit des matelots; ils se regardaient avec terreur, marchaient lentement aux manœuvres et s'interrogeaient sur leurs pressenti-

per à la mort. S'ils aperçoivent des rochers dans l'éloignement, on les voit faire de nouveaux efforts, ils savent qu'ils gagnent une terre hospitalière, que plus loin, peut-être, la pitié va les recueillir; mais ces côtes de l'Afrique, nous ne les regardions qu'en frémissant. Personne n'avait eu le temps de mettre la chaudière à la mer, un grand nombre de malheureux nous dirent un adieu éternel; les autres cherchèrent leur salut dans leurs forces, et nagèrent sans réfléchir à ce qu'ils devenaient.

Il y a bien des genres de désespoir; celui que donne la présence de la mort ranime l'énergie. A voir, dans certains moments, les mouvements rapides de mes compagnons, leurs yeux étincelants tournés vers la terre, à entendre les paroles encourageantes qu'ils se disaient, l'on eût pu croire qu'ils se débattaient

quelques-uns d'entre nous ne purent retenir leurs larmes en s'embrassant. Ils ne savaient à quel genre de vie la Providence les avait réservés. Le capitaine retrouva le premier sa fermeté, et voulut s'assurer du nombre de ceux qui avaient péri; à chacun des noms auxquels on n'entendait point répondre, un morne silence régnait parmi nous, et les regards qui se cherchaient se baissaient tristement. J'ai vu plusieurs de mes compagnons qui semblaient regretter que la mer ne les eût pas engloutis.

Il en est ainsi de bien des hommes; il est une foule de maux qu'ils craignent plus que la mort, mais c'est surtout quand ils viennent de leur échapper.

Quelles angoisses nous éprouvions, en tournant nos yeux vers la terre! Un espace aride s'étendait jusqu'à l'horizon.

donnait encore à leurs traits plus de férocité. La résistance était inutile, car nous n'aurions pu échapper à la faim; mais je crois qu'en gagnant ces tristes rivages, nous avions épuisé ce qui nous restait d'énergie. Quand les hommes font tant d'efforts pour sauver leur existence, il ne leur reste plus assez de courage pour gagner leur liberté.

Combien les faibles liens qui existaient entre nous avaient été resserrés par le malheur! Où l'on ne voyait autrefois qu'un compatriote, en perdait alors un frère. Que de regrets même accompagnant à leur départ ceux qu'on n'avait point aimés! Nous vîmes que l'égalité des maux réunit les hommes; ils commencent à s'aimer dès qu'ils peuvent se plaindre; ils se pardonnent quand ils ont tous à souffrir.



COLLEGE JOLIETTE.

La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 du courant. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1ère Année.—Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en Anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances où scribes scientifiques pour former les élèves au débit, à la diction, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 0

Musique { Piano. . . £3 0 0

Dessin. . . £1 10 0

Abonnement à la bibliothèque. . . £0 5 0

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, Ptre. Directeur.

REV. A. THIBAUDIER, Ptre. Procureur.

Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSEES DANS LA CIRCLAIRE DU SCIENTIFIANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume in-12, contenant 260 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il se voit en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien.

Montréal, le 9 juillet 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MAIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-Bte. ROLLAND, N° 24, rue St. Vincent.

Montréal, le 19 avril 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tenus propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont partout dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIERES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

Montréal, le 2 Avril 1850. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3.

COLLEGE MASSON.

LA RENTREE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir.

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans le Cours une place distinguée et importante. L'écriture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établis dans nos Institutions Catholiques.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Étudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège Masson en même temps qu'ils étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et animé de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution. Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'Instruction des élèves sont confiées à des Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les élèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Les repas des Élèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aussitôt les repas pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les Élèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubrité et les agréments de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq chelings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les Élèves se mettent au chemin le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels qu'il est possible.

Il suffit au village de Terrebonne, que déjà il n'est compté avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays feront le reste, s'il est jugé nécessaire. Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord du St. Laurent.

Les Élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent.

Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'éducation physique et à la santé des Élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge par excellence, St. Joseph, sous le titre réuni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet ou plus, propre à la fin manifestée ici, sans même peut-être aucunement au domaine ordinaire du donateur éclairé et bienfaisant.

Terrebonne, Août, 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIN.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI: — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Démentures.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

IMAGERIE NOUVELLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS,

Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste peuvent se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI, Rue Notre Dame, près de Bonsecours, Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE.

MESSIEURS les Curés trouveront à l'imprimerie de ce journal, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVÊQUES. Ce petit opuscule sera de la plus grande utilité à tous les fidèles. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale feront bien de s'en procurer un exemplaire. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. Le livret contient 64 pages.

Montréal, le 2 Avril 1850. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ESPAGNE POUR LA VEUVÉ ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCHE, ECR., E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANTS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. H. THIER, ECR., M. D.

R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance sont réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1° L'assuré a droit d'emprunter du Bureau des deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2° Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3° On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4° Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5° On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente-jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6° Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord a été établi EN CETTE VILLE. Les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices demandées par les clients.

Le Bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un médecin consultant se trouvera au Bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on yverra les polices expirées de suite au dit bureau sans référence ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE

A l'endroit ci-dessus désigné, ou il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELÉAU, Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE,

DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINIQUEY, Ptre.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-Bte. ROLLAND, Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE,

OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

EAU PLANTAGENET.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'honneur d'être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'honneur d'être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quenec.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorci.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank Far.—St. Hyacinthe.—Boucher de rish, ECR. la Bruyère, ECR. St. Johns.—Charles Pierce.—Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Sherbrooke.—R. B. So.—Hawkesbury.—Georges Hamiltonville, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances. Des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *rent-credit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 1 17 4 1 9 11

25 2 2 9 2 1 4 7

30 2 9 3 2 0 2 2 2 6

35 2 16 7 2 6 4 2 17 6

40 3 6 2 2 14 8 2 17 6

45 4 13 1 3 4 0 3 7 4

50 5 17 8 4 19 11 4 1 4

55 5 17 8 4 19 11 4 1 4

60 7 10 10 6 9 11 6 13 2

On trouvera, en les consultant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont très bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre main tenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTEINDRE. 50 55 60 65

20 2 14 2 2 5 7 1 19 10 1 16 2

25 3 9 7 2 16 7 2 8 3 2 2 2

30 4 13 2 3 12 4 2 19 7 2 11 8

35 6 12 3 4 15 5 3 14 9 3 2 9

40 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

45 5 17 1 10 13 2 6 16 5 5 1 6

50 3 17 1 10 14 11 10 14 11 7 1 5

55 7 10 10 6 9 11 6 13 2

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS. LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Pitié. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 5s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Pastels d'Ovide. Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

L. P. BOIVIN.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. Avertit de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRÉS; BIJOUTERIES, articles de goût etc; etc.

Montréal, 26 mai.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET RINCARDINE GOVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAU PRINCIPAL. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. G. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal. ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.